



POLE SPORTIF

Pôle Football Diversifié et Sport Santé Section foot loisir et vétérans

Procès-Verbal

Réunion du :	20 juillet 2026
A :	Electronique
Présidence :	M. BUESSARD Jean-Claude.
Présents :	M. COTY Laurent – LEVACHER Philippe.

Demande d'engagement d'une équipe en football vétérans, par le club de Haute-Lizaine Héricourt

S'agissant d'un club du District de Haute-Saône,

S'appuyant sur le cahier des charges du football vétérans, qui :

- précise que le critérium Vétérans est réservé uniquement aux clubs du District Football Doubs - Territoire de Belfort-
- confère à la commission le droit d'accepter ou non l'inscription d'une équipe,

La commission décide de refuser cette demande d'inscription.

**Le Président,
Jean-Claude BUESSARD**

RAPPEL : Les décisions de la Commission des statuts et règlements sont susceptibles d'appel dans les formes et conditions prévues aux articles 188, 189, 190 et 3.4 de l'Annexe 2 des Règlements Généraux de la F.F.F.